ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 21:08

Date de publication : mercredi 4 juin 2025 à 07:22

Type : Constitution SAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 04/06/2025, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée :

LASER ARENA GRENOBLE

Sigle : L.A.G **Siège social :** 12 rue des Muriers 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ **Capital minimum :** 500 € **Capital souscrit :** 1000 € **Capital maximum :** 10000 € **Objet social :** Exploitation d'un centre de loisirs et d'activités récréatives en intérieur, notamment laser game, parcours thématiques, jeux interactifs ; organisation d'événements et d'animations ; vente de boissons non alcoolisées et de snacks ; toutes activités connexes ou complémentaires permettant le développement du centre. **Président :** M ADJAGBA Ghislain demeurant 12 rue des Muriers 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ élu pour une durée illimitée **Directeur Général :** M FALANDYS Daniel demeurant 3 chemin des Cerisiers 38190 VILLARD-BONNOT **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées générales, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent. Chaque action donne droit à une voix. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, sauf disposition contraire des statuts. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessible **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation

au RCS de VIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/01a959b4-a4cb-4185-b89f-cfadd48c9a74-form-instance